

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Le 10 septembre prochain
à Saint-Étienne-de-Beauharnois**

**Le projet de Plan de développement de la zone agricole
(PDZA) de la MRC officiellement présenté**

(Beauharnois – Le 4 septembre 2014) Au terme de plusieurs mois de travail et de consultation auprès de la communauté et des gens de l'industrie agricole, la MRC de Beauharnois-Salaberry est heureuse de présenter officiellement son tout premier Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de son territoire.

La MRC a donc récemment expédié une invitation à l'ensemble des producteurs agricoles de son territoire afin de les convier à une dernière séance de consultation qui prendra place de 9 h 30 à midi le 10 septembre prochain à la salle communautaire de Saint-Étienne-de-Beauharnois (430, rue de l'église).

À cette occasion, la MRC leur présentera non seulement le rapport officiel du PDZA, mais également la vision, les orientations et les initiatives qui sont proposées au Plan d'action du plan de développement.

Car à cette étape-ci de la démarche, le plan d'action en question demeure toujours au niveau de « projet », dans la mesure où cette nouvelle consultation permettra aux gens présents de transmettre leurs attentes et leurs commentaires en lien avec ce plan d'action, de sorte à pouvoir le bonifier.

- Un exercice primordial -

Comme l'affirme le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), un important partenaire de la démarche, la mise en valeur de la zone agricole par l'agriculture est la meilleure façon d'assurer le développement et la pérennité des activités agricoles, d'atténuer les pressions de l'urbanisation et de favoriser la vitalité du territoire.

À terme, le PDZA doit notamment permettre la mise en valeur des entreprises agricoles et de leurs produits, l'accroissement et la diversification des productions et le développement des activités complémentaires à l'agriculture, telles que l'agrotourisme et la transformation à la ferme.

La MRC demeure confiante que le PDZA lui permettra de pouvoir mettre en place les mesures nécessaires qui contribueront à réinventer l'industrie agricole de son territoire et l'amener vers de nouveaux horizons.

MRC de Beauharnois-Salaberry

-

30

-

Source : Guy Longtin
Coordonnateur aux communications
MRC de Beauharnois-Salaberry
Tél: 450.225.0870 (poste 226)
Courriel : g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com